

NON À LA BAISSSE DES RETRAITES !

Le gouvernement cache bien la véritable nature de la réforme des retraites qu'il prévoit sous une avalanche de détails techniques : points, taux de réversion, simulations, hypothèses macro-économiques, ...

Baisse automatique des pensions

Pourtant le véritable but de la réforme est clair : c'est la mise en place d'une baisse automatique des pensions de retraite. D'ailleurs, si on lit attentivement la presse, on en parle, loin des gros titres. Selon le journal le Monde¹, « dans un régime par points, le montant des retraites n'est pas garanti (comme il l'est actuellement) puisqu'il varie en fonction de la valeur du point ». Ensuite un exemple imaginé par Le Monde est détaillé : un salarié ayant cotisé 1000 points, pourrait s'attendre à une pension de 1 250 € (= 1 000 x 1,25 €). Mais si le gouvernement décide d'abaisser la valeur du point de 1,25 € à 1 € (en prétextant que le nombre de retraités augmente) ... Alors la pension promise passe de 1 250 € à 1 000 €.

Avec le système par point vous aurez donc acquis des droits à retraite comptés en points, mais vous ne saurez pas combien va vous rapporter chaque point tous les mois pour votre pension !

La Suède a adopté un système par point en 2001 et les pensions des retraités suédois ont baissé automatiquement en 2010 (- 3 %), 2011 (- 4,3 %) et 2014 (- 2,7 %) ². De plus, **92 % des Suédoises ont vu leur pension baisser** par rapport au système précédent et 72 % des hommes ³.

Équité : un prétexte pour la régression

Le gouvernement prétend que son projet est plus équitable car les mêmes règles s'appliqueraient pour tous. En fait c'est l'inverse. Dans le système actuel plusieurs mécanismes permettent d'éviter que les pensions soient trop faibles.

Par exemple dans le régime général les pensions sont actuellement calculées à partir de la moyenne du salaire des 25 meilleures années de carrière. Avec le système par points ce serait la totalité de la carrière qui serait prise en compte. Bien sûr **cela pénaliserait les salariés avec une carrière irrégulière**.

De plus, dans le projet de réforme, **la pénibilité des métiers n'est pas compensée** à sa juste hauteur. Par exemple un salarié qui aurait travaillé 25 ans de nuit, mais qui aurait travaillé moins de 120 nuits par an, n'aurait aucun droit à une retraite anticipée.



1 https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/04/06/qu-est-ce-que-la-retraite-par-points-proposee-par-emmanuel-macron_5107142_4355770.html

2 <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-4023.pdf>

3 https://www.liberation.fr/futurs/2018/10/11/retraites-il-y-a-eu-beaucoup-de-perdants-en-suede_1684747

Augmenter la durée de cotisation ?

Le gouvernement profite de cette réforme pour essayer d'augmenter encore la durée de cotisation, dont l'augmentation était déjà programmée jusqu'à 43 ans en 2035.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement donne quelques compensations, notamment l'augmentation de la retraite minimum. Il a annoncé que le minimum contributif devrait être augmenté afin que « *la retraite minimale que l'on touche quand on a travaillé durant sa vie, ce soit 1 000 euros* ».

Cela pourrait sembler une bonne nouvelle, même si la CGT revendique un minimum à 1 800 euros. Mais il faudrait préciser ce que veut dire « *travailler toute sa vie* ». En particulier, on sait que **près de la moitié des salariés du régime général ne sont déjà plus en activité quand ils prennent leur retraite**. Cela revient souvent à partir en retraite avec une pension amputée. Et avec l'allongement de la durée de cotisation, cette proportion risque d'augmenter !

Augmenter les ressources : c'est possible !

Pourtant la solution pour garantir de meilleures retraites existe mais elle est systématiquement exclue par tous les gouvernements et même pas envisagée dans les rapports : c'est augmenter les ressources, par exemples les cotisations patronales. Et qu'on ne vous dise pas que ce n'est pas possible au moment où la France détient le record européen des dividendes versés aux actionnaires (cf. encadré).

Concrètement, ça voudrait dire 5 € de cotisations mensuelles en plus pour un salaire de 2 000 euros, par exemple.

Cela représente un effort minime au regard de l'historique de la construction de la sécurité sociale.

L'argent pour les retraites existe : la France est "de loin le plus grand payeur de dividendes en Europe" avec 51 milliards de dollars en 2018 (+3,1%).

Le printemps 2019 enregistre un nouveau record pour les dividendes versés dans le monde : les 1 200 plus grandes entreprises cotées mondiales ont versé, pour la période avril-juin, quelque 463 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires.

C'est un choix historique : nous proposons d'améliorer les retraites en augmentant les ressources au lieu de programmer la baisse automatique des pensions comme le souhaite le gouvernement !

Pour gagner de meilleures retraites, de meilleurs salaires, des services publics pour tous et partout

Mobilisons nous le mardi 24 septembre 2019

Manifestation à Paris

**départ à 14h Place de la République
en direction de Nation**

